



Club d'Echecs de Maisons-Laffitte

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Élective Partielle du 8 octobre 2010

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

23h00: Signature de la feuille de présence et vérification des procurations.

23h05: Ouverture de l'Assemblée Générale Élective Partielle du 8 octobre 2010.

Président de Séance: Pascal Palisseau, Président du club.

Secrétaire de Séance : Christophe Roumégous, Secrétaire Général du club.

Décompte des membres présents et représentés et quorum.

Le Secrétaire rappelle que seuls les membres du club à jours de cotisation et ayant au moins 6 mois d'ancienneté sont membres de l'Assemblée Générale. Les nouveaux statuts adoptés en juin impose qu'au moins 1/3 des membres de l'Assemblée Générale soient présents ou représentés et qu'un membre ne peut détenir plus d'une seule procuration.

Nombre de membres de l'Assemblée Générale : 54

Quorum : 18

Nombre de membres physiquement présents : 20 (37% des membres sont présents)

Nombre de voix représentées : 28 (51% des voix représentées)

Le Secrétaire indique que le quorum est atteint.

Ordre du jour.

Le Secrétaire indique que cette Assemblée Générale Élective Partielle est la conséquence de la modification des Statuts et du Règlement Intérieur lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin dernier. Le nombre de membres du Comité Directeur est alors passé de 6 à 10.

Ordre du jour :

- Désignation des responsables du scrutin,
- Vote à bulletins secrets
- Dépouillement et proclamation des résultats.

Le vote à bulletins secrets va permettre d'élire pour la durée du mandat restant à couvrir (jusqu'en juin 2012) 4 nouveaux membres. Les candidats qui ont fait acte de candidatures sont :

- Laurent Bessonneau,
- Pierre Cornot,
- Raphaël Daouphars,
- Gilles Mugnier.

Les membres de l'Assemblée Générale vont prendre un bulletin et une enveloppe et cocher les noms des personnes auxquelles ils apportent leur suffrage. Au plus 4 noms devront être cochés par bulletin.



Club d'Echecs de Maisons-Laffitte

Responsables du scrutin.

Christian Semé et Pascal Jardin sont désignés Président et Assesseur du scrutin.

Vote à bulletins secrets.

Le scrutin est ouvert à 23h10.

Christian Semé contrôle la feuille d'émargement et Pascal Jardin contrôle la régularité du vote.

Le scrutin est fermé à 23h20.

Dépouillement et proclamation des résultats

Après dépouillement et contrôle des bulletins, les résultats sont proclamés :

Inscrits : 54

Présents ou Représentés : 28 (51%)

Votants : 25 (46%)

Exprimés : 25 (46%)

Laurent Bessonneau : 25 (100%)

Pierre Cornot : 24 (96%)

Raphaël Daouphars : 24 (96%)

Gilles Mugnier : 25 (100%)

Sont élus aux Comité Directeur jusqu'en juin 2012 :

Laurent Bessonneau, Gilles Mugnier, Pierre Cornot et Raphaël Daouphars.

Fin de l'Assemblée Générale Élective et Annexes

L'Assemblée Générale Élective est levée à 23h30.

Sont portés en annexe à ce Procès Verbal :

- Feuille d'émargement,
- Procurations,
- Lettres de candidatures,
- Émargement des votants,
- Bordereaux de dépouillement.

Le Président, Pascal Palisseau

Le Secrétaire Général, Christophe Roumégous